

LA VIPÈRE PÉLIADE

NE SOYONS PAS MAUVAISE LANGUE AVEC ELLE !



les Conservatoires
d'espaces naturels
Hauts-de-France

>> PRÉSENTATION 3

POURQUOI CE GUIDE SUR LA VIPÈRE PÉLIADE ?

LE PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS...

>> IDENTIFICATION 5

FICHE D'IDENTITÉ DE LA VIPÈRE PÉLIADE

COMMENT LA RECONNAITRE ?

>> LOCALISATION 8

OÙ SE CACHE LA VIPÈRE PÉLIADE ?

OÙ LA TROUVE T-ON DANS NOTRE RÉGION ?

>> INFORMATION 11

COMMENT RÉAGIR EN PRÉSENCE D'UNE VIPÈRE ?

COMMENT AGIR EN CAS DE MORSURE ?

>> LÉGISLATION 15

QUE DIT LA LOI SUR CETTE ESPÈCE ?

Rédaction : G. Rey, E. Dewever, L. Chastel | Maquette : L. Caron | Réédition : 2018

Crédits photos : © L. Brady, © T. Brown, © T. Cheyrezy, © E. Dewever,

© C. Fontaine, © J-A. Jorant, © S. Mezière © J. Steel | Illustration : © C.Lelong



POURQUOI CE GUIDE SUR LA VIPÈRE PÉLIADE ?

**Souvent diabolisées,
parfois vénérées
mais la plupart
du temps
méconnues,
les vipères
jouissent
toujours
d'une mauvaise
réputation, qui leur
colle aux écailles.**



Il est de nos jours encore bien difficile pour la plupart d'entre-nous, d'admettre le fait que ce sont des animaux comme les autres. Après avoir régné sans partage pendant près de 200 millions d'années, le groupe des reptiles est aujourd'hui en première ligne dans la **crise de la biodiversité** et se trouve particulièrement menacé.

La Vipère péliade, présente dans notre région, en fait partie. Ce guide vous présentera le plan d'actions mis en place par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France pour préserver l'espèce et vous donnera des **informations pratiques** pour vivre en parfaite harmonie à ses côtés.



LE PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS...



La Vipère péliade est en danger à l'échelle de la région Hauts- de- France.

Une des menaces les plus importantes pesant sur elle est la destruction et la dégradation de ses principaux habitats naturels, à savoir les pelouses calcicoles, les friches et les landes. De plus, certains individus font l'objet de destruction volontaire, pâtissant trop souvent d'une image négative.

Face à cette situation, un plan régional d'actions a été mis en place. Il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais (GON) et Picardie Nature.

Ses objectifs principaux sont d'améliorer les connaissances sur la Vipère péliade en région, d'assurer la conservation des populations dans les Hauts-de-France et de sensibiliser sur la préservation de l'espèce.





FICHE D'IDENTITÉ DE LA VIPÈRE PÉLIADE

Morphologie

Taille : généralement, entre 45 et 60 cm.

Particularités :

- ses yeux présentent une **pupille verticale** ;
- son iris est rouge ;
- la peau sur son dos présente un dessin en forme de zigzags.



Régime alimentaire

Les jeunes vipères mangent principalement des lézards et des amphibiens. Les adultes se nourrissent également de souris, campagnols, musaraignes, orvets, crapauds, grenouilles, ou petits oiseaux.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA VIPÈRE PÉLIADE

Prédateurs naturels

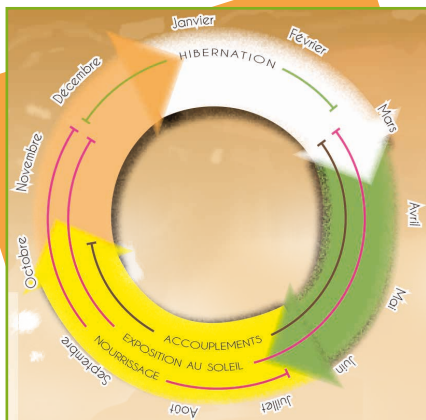
Les jeunes subissent principalement la prédation des corneilles, faisans et hérissons. Ils ont une **durée de vie faible**. Les adultes quant à eux subissent l'action des faisans, des sangliers, de certains rapaces (comme la Buse), mais également des fouines, des belettes et autres mustélidés, sans oublier l'Homme.

Reproduction

La Vipère péliade est **vivipare**, c'est à dire que les petits se développent dans le ventre de la femelle. La mise bas se produit de mi-août à mi-octobre en fonction des régions. Les portées sont composées généralement de 5 à 13 jeunes.

Cycle de vie

L'espérance de vie maximale pour l'espèce est d'environ 20 ans.





COMMENT LA RECONNAITRE ?

Orvet fragile : lézard sans patte qui cligne des yeux

Orvet fragile

- Aspect lisse
- Tête peu distincte



Serpent : écailles nettes, tête distincte



Vipère péliade

- Dessin dorsal net
- Pupille de l'oeil verticale
- Taille inférieure à 80 cm



Couleuvre à collier

- Dessin dorsal peu net
- Pupille de l'oeil ronde
- Collier noir et jaune



Coronelle lisse

- Pupille de l'oeil ronde
- Ligne noire sur le côté de la tête, partant du museau jusqu'au cou en passant par les yeux
- Présence d'une tâche sombre à l'arrière de la tête

Si vous identifiez une Vipère péliade, rendez-vous sur le SIRF (Système d'information régional sur la faune) : www.sirf.eu (pour le Nord et le Pas-de-Calais) ou sur Clicnat : www.clicnat.fr (pour l'Aisne, l'Oise et la Somme)



OÙ SE CACHE LA VIPÈRE PÉLIADE ?



La Vipère péliade est très fidèle à son lieu de vie, d'où l'importance de conserver ses habitats préférentiels où elle est connue.

Espèce à température variable, elle doit s'exposer longtemps au soleil pour réguler la chaleur de son corps ; en particulier les femelles qui attendent des jeunes. Entre mars et octobre, l'espèce a besoin d'endroits bien orientés au soleil et riches en abris pour se réfugier en cas de dérangement.

Elle se rencontre le long des lisières, dans les zones herbacées denses, dans les fourrés parsemés de petites zones dégagées (plages d'herbes, tapis de mousse), ainsi que le long des voies de chemin de fer désaffectées.

OÙ SE CACHE LA VIPÈRE PÉLIADE ?

Elle fréquente des zones naturelles bien préservées, lui permettant de trouver suffisamment de nourriture et de calme.

En période hivernale, l'espèce se cache à l'abri sous un tas de bois ou de pierres, dans des galeries de campagnols ou dans des vieilles souches. Des altérations, même légères, de son milieu de vie peuvent conduire à sa disparition car l'espèce se déplace très peu.

La disparition de ses habitats en région, les destructions volontaires et les dégâts possibles dûs aux sangliers et faisans, constituent des causes importantes de la disparition des vipères et d'autres reptiles.





OÙ LA TROUVE T-ON DANS NOTRE RÉGION ?

Cette carte met en évidence les territoires où ont été observés des individus de Vipère péliade, d'après des données collectées de 2008 à 2018.



La Vipère péliade se réfugie dans les zones herbacées denses





COMMENT RÉAGIR EN PRÉSENCE D'UNE VIPÈRE ?



Les vipères sont des animaux pacifiques qui préfèrent la fuite à l'attaque. L'agressivité de la vipère ne se manifeste vis-à-vis de l'Homme que lorsqu'elle se sent menacée.

Pour rappel, ce reptile est sourd, myope, mais très sensible aux vibrations. Lorsqu'il perçoit la présence de l'Homme, il panique et s'enfuit.

- En cas de rencontre avec une vipère, **ne pas la menacer** avec un bâton, ni l'effrayer ;
- Ne paniquez pas ;
- Ne faites aucun geste brusque ;
- Passer votre chemin en évitant de l'effrayer ou de la faire fuir ;
- Pour les plus courageux, n'essayez pas de les capturer. Cette action nécessite un matériel spécifique et de l'expérience.



COMMENT AGIR EN CAS DE MORSURE ?

La hantise de l'envenimation et la forte dramatisation des accidents de morsures expliquent que de nombreuses idées reçues aient la vie dure et que de nombreuses erreurs soient commises par les premiers intervenants.



Dr Patrick Nisse

Nous avons rencontré le Docteur Patrick Nisse du Centre Anti-Poison de Lille pour connaître la bonne conduite à tenir en cas de morsure.

Avez-vous de nombreux cas de morsures à traiter ?

Les vipères sont pratiquement les seuls serpents venimeux que l'on puisse rencontrer en France métropolitaine si on fait exception du cas particulier des animaux d'importation. Les accidents en rapport avec une morsure sont relativement rares et leurs risques sont largement surestimés par le public. Cependant une surveillance médicale de quelques heures doit être systématique.



COMMENT AGIR EN CAS DE MORSURE ?

Quels sont les premiers gestes en cas de morsures de vipère ?

Je sais bien qu'en cas de morsure, on est angoissé et on a peur, mais il faut avant tout **rester calme** pour éviter une augmentation du rythme cardiaque et par la même occasion une diffusion trop rapide du venin. Ensuite, dans la mesure du possible, **désinfecter localement la plaie** (même si ce n'est qu'avec de l'eau). Protéger la plaie par une compresse, un pansement ou un mouchoir. **Appeler les secours** ou se faire transporter à l'hôpital. Dans tous les cas de morsures, il est nécessaire de se faire examiner.

Quels sont les gestes à ne surtout pas faire ?

Éviter les gestes agressifs : c'est à dire pas de garrot, pas d'incision comme dans les bons westerns et pas d'aspiration avec la bouche qui pourrait infecter le sauveteur en cas de lésion buccale. De toute façon, on est persuadé qu'il y a très peu de venin qui puisse persister en surface. Il faut bannir les aspi-venin qui ne servent strictement à rien. Ne pas prendre d'excitants tels que du café ou de l'alcool qui auront tendance à dilater les vaisseaux et favoriser la diffusion secondaire du venin.

Comment varie la gravité des morsures ?

C'est très dépendant de la personne et du reptile. Une vipère qui sort de son sommeil sera plus venimeuse qu'une espèce qui entre en phase d'hibernation car les glandes à venin sont chargées à bloc à ce moment là. Le venin des jeunes spécimens est aussi plus toxique que celui des vieux spécimens. Au niveau de la victime, le jeune enfant et la personne âgée seront bien évidemment plus vulnérables qu'un adulte en bonne santé.



COMMENT AGIR EN CAS DE MORSURE ?

Plus la prise en charge sera rapide et plus la victime guérira rapidement. Il faut savoir que seules 10 % des morsures sont suivies d'une envenimation et seules 10 % des envenimations sont graves ; soit 1%.

Centre

Antipoison

Hauts-de-France

0800 59 59 59

Les traitements sont-ils vraiment efficaces ?

L'administration d'un anti-venin est efficace à 100%. Il agit généralement en moins de 24h. Sur l'ensemble des cas de morsures graves traités par l'anti-venin, nous n'avons **aucun décès recensé en France**. De plus, il n'y a aucune contre-indication connue à ce jour pour ce traitement et, pas non plus de délai pour l'administrer.



Le centre anti-poison de Lille est disponible tous les jours, 24h/24



QUE DIT LA LOI SUR CETTE ESPÈCE ?



Législation internationale

Dès 1979, la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, dite Convention de Berne, intègre la **Vipère péliade** dans son annexe 3. Ceci implique, notamment, une réglementation, afin de maintenir l'existence de ces populations hors de danger.

Législation nationale

La Vipère péliade est protégée en France par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 fixant les listes d'amphibiens et de reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de protection, paru au journal officiel du 18 décembre 2007.

La Vipère péliade relève de l'article 4 qui stipule **diverses interdictions** sur le territoire français : la mutilation des animaux, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens prélevés.

Les actions des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France sont possibles grâce au soutien financier de leurs partenaires :



CONTACTS

Vous avez observé une vipère près de chez vous ?

Contactez- nous !

Vous contribuerez à la préservation de cette espèce rare que nous tâchons d'étudier.



**Conservatoire d'espaces naturels
Nord-Pas-de-Calais**

accueil@cen-npdc.org - 03 21 54 75 00
160 rue Achille Favier - ZA de la Haye - 62190 Lillers
www.cen-npdc.org



**Conservatoire d'espaces naturels
de Picardie**

contact@conservatoirepicardie.org - 03 22 89 63 96
1, Place Ginkgo - Village Oasis - 80044 Amiens Cedex 1
www.conservatoirepicardie.org



**Groupe ornithologique et naturaliste
du Nord-Pas-de-Calais**

contact@gon.fr - 03 20 53 26 50
23 rue gosselet - 59000 Lille
www.gon.fr



Picardie Nature

contact@picardie-nature.org - 03.62.72.22.50
1 rue Croÿ - BP 70010 - F80097 Amiens cedex 3
www.picardie-nature.org

